





Communiqué de presse Berne, le 18 mai 2014

Un non catégorique au salaire minimum: le diktat de l'État sur les salaires définitivement balayé

Les Suisses ne veulent pas de l'ingérence de l'État dans la fixation des salaires. Après le non catégorique à l'initiative 1:12, les citoyens rejettent aussi clairement, par plus de 70% des voix, l'initiative sur les salaires minimums. Les revendications syndicales visant à l'instauration d'un diktat de l'État sur les salaires sont ainsi définitivement balayées. Le résultat de ce scrutin représente aussi un rejet sans équivoque de toute mesure étatique d'encouragement ou de contrainte intervenant dans la conclusion des conventions collectives de travail.

Plus de 70% des votants ont rejeté l'initiative néfaste sur les salaires minimums. Ils ont reconnu, malgré un débat émotionnel, qu'un salaire minimum légal nuirait précisément aux personnes dont le salaire est actuellement bas. Après le rejet écrasant de l'initiative 1:12, en novembre 2013, le souverain exprime pour une seconde fois, quelques mois plus tard, son net refus d'un diktat de l'État sur les salaires. Ces revendications sont donc définitivement balayées. Le non catégorique exprime aussi un rejet sans équivoque de toute mesure étatique d'encouragement ou de contrainte intervenant dans la conclusion des conventions collectives de travail. Le peuple veut que les salaires et contrats de travail continuent d'être négociés entre les entreprises et les salariés ou leurs représentants et que l'État n'intervienne pas dans les questions salariales.

Le rejet clair de l'initiative sur les salaires minimums est un signal important des citoyennes et citoyens en faveur d'un marché du travail libéral et d'une place économique suisse prospère et compétitive. Des entreprises saines et innovantes, grandes et petites: tel est le fondement de notre prospérité et de l'exemple de réussite que représente actuellement la Suisse. Le résultat du vote est une reconnaissance formelle de ce modèle de réussite auquel nous devons, dans notre pays, un taux de chômage dont le faible niveau constitue un record (notamment chez les jeunes), un système de formation efficace et des perspectives de développement dans toutes les régions du territoire national.

Exigeant l'abolition des forfaits fiscaux, réclamant l'introduction d'un nouvel impôt fédéral sur les successions et lançant une initiative pour un revenu de base inconditionnel, la gauche s'en prend sans relâche au modèle suisse de réussite. Encouragée par le résultat sans appel du scrutin de ce jour, l'économie suisse continuera d'œuvrer à la prospérité de notre pays et de notre collectivité, et elle ne ménagera pas ses efforts en vue de conjurer ces nouvelles attaques.

Renseignements complémentaires

Jean-François Rime, président usam, tél. 026 919 86 86, mobile 079 230 24 03 Hans-Ulrich Bigler, directeur usam, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09 Valentin Vogt, président Union patronale suisse, mobile 079 634 12 10 Roland Müller, directeur Union patronale suisse, mobile 079 220 52 29 Heinz Karrer, président economiesuisse, mobile 079 205 10 28 Rudolf Minsch, président de la direction a.i. economiesuisse, mobile 076 576 11 22